

Débat public Studios Occitanie Méditerranée

Compte-rendu intégral Réunion publique Mardi 27 octobre 2020

SALLE/ADRESSE : Palais des Congrès, Béziers

PARTICIPANTS : Environ 50 personnes

QUESTIONS-RÉPONSES : Aucune

En tribune

M. Yann FERNANDEZ **Animateur**

Maîtrise d'ouvrage

M. Bruno GRANJA **Maître d'ouvrage**

Intervenants :

M. Emmanuel NADAL **Garant**
M. François TUTIAU **Garant**
M. Robert MENARD **Maire de Béziers**

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

Yann FERNANDEZ

Mesdames et messieurs, bonsoir, merci d'être là. Quand on n'est pas nombreux, dit-on, ce sont les meilleurs qui sont là, espérons-le. J'en reconnais certains, qui étaient là régulièrement. Je ne me présente pas pour ceux-là. Déjà, cette réunion se tient, alors qu'elle a failli plusieurs fois être annulée, mais la CNDP voulait absolument que cette dernière réunion se tienne, pour vous expliquer la fin, en tout cas le milieu de la concertation, parce qu'elle n'est pas entièrement finie, comme vous allez le comprendre dans un instant.

En revanche, la concertation ne se déroule pas comme souhaité, on va essayer de faire avec nos contraintes, vous voyez bien qu'il faut qu'on s'espace et qu'on porte le masque, et sur scène chaque micro a sa bonnette, et vous ne reprenez pas le micro de l'autre. On enlèvera les masques quand même sur scène, pour les gens qui filment et qui prennent des photographies.

Mon premier intervenant étant là, je vous propose de l'accueillir sous vos applaudissements, M. Robert MENARD, maire de Béziers. (*Applaudissements*)

On s'était donc vus il y a un peu plus d'un mois, dans la salle en dessous. En vieux basketteur que je suis, c'est avec plaisir que j'ai joué un peu au basket ici auparavant.

Sur la première réunion publique, en résumé, sans trahir votre pensée, on peut dire que vous étiez très motivé derrière ce projet, ce que l'on comprend puisqu'il dynamise une région et une ville que vous voulez développer.

M. Robert MENARD

Bien sûr, si ce projet se réalise, c'est une chance, pas seulement pour la ville, mais pour tout ce coin du département, y compris pour nos amis narbonnais. Si tout cela aboutit, ce sont des milliers d'emplois dans une ville et dans une région où le taux de chômage est ce qu'il est, du travail pour tout un tas d'entreprises, des retombées économiques colossales, une attraction bien plus importante. Je rappelle que le premier employeur ici, c'est le secteur du tourisme. Cela fait beaucoup d'atouts... J'ai eu le Vice-Président du département, il m'a redit qu'il n'avait absolument pas changé d'état d'esprit, donc la ville et le département, qui sont propriétaires ensemble des terrains, sont sur la même longueur d'onde. Il me l'a encore assuré, et il m'a prié de l'excuser pour son absence ce soir, il ne pouvait pas être là, mais son envie que ça se passe était intacte. En même temps, aujourd'hui, d'une certaine façon, maintenant je suis le Président de l'agglomération, or c'est l'agglomération qui a les compétences en termes de tourisme et d'économie, ce n'est ni la ville ni le département. Je le disais encore tout à l'heure lors d'une conférence de presse, on va se battre pour que l'agglomération ait toute sa part, et sa part de responsabilités aussi.

Le deal avec M. GRANJA est très simple, dès le début, j'ai été à vos côtés, et on constate que les étapes, les unes après les autres, sont franchies. On était très sceptique au début, quand on parle de milliers d'emplois, de centaines de millions d'euros d'investissements... On se dit que c'est trop beau pour être vrai. Et puis, on constate que ce garçon a de l'entêtement, petit à petit, il franchit les étapes, une par une. Je suis un réaliste, un optimiste, regardez un peu, il y a peu de gens ce soir, mais c'est aussi parce que plus personne ne sort, c'est aussi bête que ça. Donc, nous, nous sommes auprès de M. GRANJA, il a respecté ses engagements, la concertation en est à une étape importante, après la concertation il faudra en venir à une étape importante, abattre les cartes en termes de partenaires et d'investisseurs. À chaque fois, je suis à côté de vous, M. GRANJA, comme maire et comme Président d'agglomération.

Yann FERNANDEZ

Je n'oublie pas que vous êtes un ancien journaliste, je parle à l'ancien collègue, on recoupe les sources, on est curieux, on a l'esprit critique, vous l'avez toujours.

M. Robert MENARD

Absolument, et je le dis de manière amicale, dès que j'ai vu GRANJA, la première fois, j'ai cherché sur Google ! Ne le faites pas pour moi... ! Je m'en fous en fait, les Biterrois votent pour moi, ce qui veut dire qu'eux, ils n'écoutent pas Google. Donc, oui, bien sûr, j'ai constaté que M. GRANJA avait connu un échec ailleurs... Et alors ? Des échecs, vous n'en avez pas connu, vous, dans la vie ? Tout le monde en vit, la qualité c'est de pouvoir rebondir après ! Alors ensuite, je connais assez la politique, les bisbilles

politiques, pour savoir que ce n'est pas tout à fait pour rien que l'agglomération ne se soit pas beaucoup remuée jusqu'à présent... En revanche, jusqu'ici, on a été raisonnable avec le département, même si Dieu sait que je ne partage pas toutes les opinions du département. Mais on est assez intelligent pour se dire que, même s'il y avait une chance sur cent que ça marche, on aurait été suicidaire de ne pas le faire. Là, notre chance, c'est que les terrains n'appartiennent pas à 250 personnes, ils appartiennent à deux collectivités, la ville pour un tiers, le département pour deux tiers. C'est quand même plus facile pour négocier ensemble.

Encore un mot, si vous le permettez. Je voudrais dire à tous ceux qui pourraient s'inquiéter, qui pourraient se demander « *mais est-ce qu'on sait tout ?* », le maire que je suis est à votre disposition. S'il y a un certain nombre de questions auxquelles vous estimez qu'elles n'ont pas encore obtenu de réponses, je serai là pour vous les donner. De toute façon, rien ne se fera contre la mairie, pour la bonne raison qu'à un moment donné, il y aura des permis de construire, des permis d'aménager, la ville aura son mot à dire. Dans ce pari, les risques et l'absence de risques ne doivent pas être à égalité, il faut le moins de risques possible. Au fur et à mesure de l'évolution du projet, la ville se chargera de demander des garanties, et le personnel de la mairie, et moi-même, nous serons à votre disposition pour vous répondre. Deuxième remarque, attention – on en parlait tout à l'heure avec les garants – il y a différents projets : les projets du département et ceux dont on parle aujourd'hui. Donc, on sait bien, on est voisin... mais ici, concernant le projet dont on parle, il y a eu le maximum de concertation qu'on puisse espérer. Il y a deux personnes qui suivent ça depuis deux mois, on est informé. Sur le reste des projets, je comprends qu'on puisse avoir le sentiment de les découvrir au fur et à mesure, je vous avoue que je les découvre moi-même au fur et à mesure.

Yann FERNANDEZ

Depuis la dernière fois qu'on s'est vu, des Biterrois sont venus vous poser des questions ?

M. Robert MENARD

Oui bien sûr, des voisins du projet, qui ont créé une association et qui ont demandé à me voir, je vais les recevoir la semaine prochaine. Je reçois tout le monde, tout le temps. Nous, notre travail en tant qu'élus, c'est de rassurer. Les pouvoirs publics, que ce soit la ville, le département, je vous le dis parce que c'est votre argent, nous n'avons pas mis un centime dans ce projet, personne, aucune collectivité n'a mis un centime dans ce projet. Notre boulot, c'est de rendre possible ce projet, de l'aider, pas financièrement, c'est une entreprise privée, nous on fait en sorte que tout se passe bien : que ce ne soit pas un problème du point de vue de l'environnement, qu'on en profite niveau emploi, que des entreprises biterroises en profitent plutôt que des entreprises lyonnaises... Le reste, c'est une entreprise privée, et c'est super que des gens risquent leur argent dans un projet de cette taille. S'il réussit, et je pris le bon Dieu pour qu'il réussisse, ce sera un tournant pour toute cette partie du département, et donc pour nous tous. J'ai confiance, je n'ai aucune raison de ne pas faire confiance. Et le plus important, c'est quoi ? C'est l'argent et les partenaires. Il faut qu'il y ait de belles marques, de belles attractions et de l'argent, et ça, vous m'avez dit qu'on devrait avoir les réponses dans les six mois qui viennent. Je ne fais aucun procès d'intention, comme les journalistes, j'écoute, je pose des questions, j'entends des réponses.

Yann FERNANDEZ

Je vous ai entendu dire « *moi je suis là pour faciliter les choses* ».

M. Robert MENARD, maire de Béziers

Exactement, mon boulot, c'est de faciliter les choses. Quand une entreprise veut s'installer à Béziers, à part d'être cinglé, vous lui déroulez le tapis rouge, parce qu'on en a absolument besoin.

Yann FERNANDEZ

Cinglé ou égocentré ! En tout cas merci en tout cas d'être venu, encore une fois, sur cette réunion publique, pour nous apporter votre commentaire et vos encouragements. Merci M. MENARD. (*Applaudissements.*)

Vous avez évoqué les garants du projet, on ne les a pas entendus beaucoup, parce que leur rôle était d'écouter, de scruter...

(*Interruptions hors micro dans la salle pour demander que le public puisse poser des questions.*)

Ce soir, on va voir si on a le temps de le faire, mais on est obligé de faire court à cause des contraintes sanitaires, mais si on a le temps, oui, bien entendu. Cela dit, ce soir, c'est une réunion « bilan d'étape ». Je vais les accueillir sous vos applaudissements, nous allons échanger avec eux. (*Applaudissements.*)

Alors, j'aimerais d'abord qu'on rappelle qui vous êtes et ce que vous faites, le terme « garant », pour le grand public, je crois que c'est un métier qu'on ne connaît pas. Donc, quel est votre rôle ? Et qu'avez-vous fait depuis deux mois ?

M. François TUTIAU

Nous sommes commissionnés par la CNDP, et notre rôle, pour faire très vite, c'est de faire en sorte que sur les projets soumis à concertation, en l'occurrence les projets de plus de 300 M€, il y ait une information la plus transparente et la plus complète possible de la part du maître d'ouvrage, le porteur de projet. C'est notre mission principale, nous n'avons pas la possibilité, et nous devons même nous interdire de nous prononcer sur le projet, nous avons signé une charte éthique au début de chaque concertation, charte qui dit que le garant ne se prononce à aucun moment sur le projet. En revanche, il est le transmetteur le plus fidèle possible de toutes les remarques, de toutes les observations, mais également de toutes les propositions qui peuvent être faites par le public, par les associations, par les élus. Et d'ailleurs je voudrais saluer, malgré le contexte difficile, la participation dont Emmanuel NADAL va parler tout à l'heure. Les gens sont venus, non seulement pour parler du projet, mais également pour faire des propositions. Et je voudrais les en remercier car il n'est jamais évident, par exemple lorsqu'on est riverain d'un projet, de faire des propositions qui vont dans le sens d'une adaptation, d'une amélioration. Donc, notre rôle est celui-là : être avant tout le fidèle transmetteur des idées, des observations, des contributions, des propositions du public. Et nous établissons un bilan, dans un délai d'un mois à l'issue de la concertation. Et là, comme l'indiquait Yann FERNANDEZ, nous ne sommes pas vraiment en réunion de clôture aujourd'hui, nous sommes en réunion d'étape, parce que vous avez 15 jours de plus, jusqu'au 14 novembre minuit, pour apporter votre contribution, regarder toutes les pièces qui sont déjà sur le site, toutes les contributions qui arrivent au fur et à mesure car vous pouvez aussi réagir sur les contributions qui sont sur le registre numérique.

M. Yann FERNANDEZ

Pour qu'on soit très clair, vous vous êtes public, vous êtes payé par la CNDP qui est une administration publique.

M. François TUTIAU

Oui, et la CNDP est une autorité administrative indépendante, qui a son propre budget, et qui est rattachée au Ministère de l'Écologie, d'un point de vue administratif. Et nous sommes effectivement indemnisés de nos frais par la CNDP.

M. Yann FERNANDEZ

Vous êtes nommés en haut lieu et tout cela est évidemment national, vous parcourez la France pour suivre les concertations, et si j'ai bien compris, vous êtes sur la forme, et pas sur le fond du projet. Vous regardez à ce que les échanges se fassent comme il se doit, et que la concertation aille de bout en bout comme elle doit se faire. Alors évidemment, situation exceptionnelle cette année, vous n'avez jamais connu pareil cas, donc on s'est adapté. Encore une fois, pouvoir avoir voulu absolument que cette dernière réunion publique se tienne ce soir ?

M. François TUTIAU

Dans l'organisation d'une concertation, il y a toujours un moment où on fait une sorte de pré-bilan, qui est fait par le maître d'ouvrage, avec quelques commentaires des garants, lesquels, cependant, réservent vraiment leur analyse finale au bilan. En l'occurrence, ici, nous sommes en réunion d'étape, qui n'est pas une véritable clôture de la concertation. Cela fait partie de la procédure habituelle de la CNDP.

M. Yann FERNANDEZ

Et quand est-ce que vous donnerez votre avis définitif sur cette concertation ?

M. François TUTIAU

Nous avons un mois après la fin du débat, donc jusqu'au 15 décembre, pour donner notre avis, en sachant qu'une fois cet avis déposé, il est soumis à la CNDP avant d'être rendu public.

M. Yann FERNANDEZ

Comment avez-vous vécu cette concertation ?

M. Emmanuel NADAL

Vous l'avez bien compris, nous ne donnons pas notre avis sur le fond du projet, ni d'ailleurs sur les informations que le public veut diffuser auprès du maître d'ouvrage. Notre rôle principal est de s'assurer que la concertation a pu avoir lieu – la preuve, vous êtes là – que le public a pu poser toutes les questions qu'il voulait, et là, ici, pour faire connaître le fait qu'il avait un projet, le maître d'ouvrage a mis en œuvre des moyens : site internet, réunions de concertation (5 ateliers), réunions d'étape, contacts individuels, télé-permanences pour poser directement des questions au maître d'ouvrage. Bon succès du site internet : 1 500 visites par 750 visiteurs, ce qui est assez fort, sachez-le. En moyenne, le dossier a été téléchargé 230 fois, mais seulement 34 contributions. Ce qui veut dire que les gens ont vu, ont téléchargé, ont étudié mais ont peu contribué. Or, nous, garants, nous sommes très demandeurs de vous demander votre avis. Sachez qu'il y a entre 100 et 120 concertations préalables par an en France, et 4 000 à 5 000 enquêtes publiques par an en France, ce qui montre bien que personne ne sait vraiment de quoi il s'agit avec la concertation préalable. La concertation préalable c'est d'abord de demander à vous votre avis, vos modifications souhaitées, vos différences par rapport à ce que le projet vous propose. C'est presque de la co-construction, au départ, vous avez la parole.

La devise de la CNDP c'est « Vous donner la parole et la faire entendre », c'est exactement le rôle du garant. Pour y arriver, le site internet a été un moyen efficace. On a eu ensuite l'ensemble des réunions physiques, soit 350 personnes plus la cinquantaine que vous êtes aujourd'hui. Et aussi la possibilité de nous rencontrer ou de rencontrer le maître d'ouvrage. Ensuite, voici les retombées de la conférence de presse initiale : la presse nationale, la télé, les presses économiques, toutes ont repris l'information comme quoi ce projet avait lieu à Béziers : c'est cela qui est important. C'est notre rôle de garant de faire le maximum de battage sur l'information.

M. Yann FERNANDEZ

Je vois qu'il y a une revue de presse, c'est-à-dire que tous ces articles sont à retrouver sur le site ?

M. Emmanuel NADAL

Oui, à l'adresse <https://studio-occitanie-mediterranee-bayssan.fr>, c'est cette adresse qui va être pérenne, elle a été utilisée aujourd'hui pour la concertation, et qui restera pour la post-consultation. On y retrouvera les actualités.

Ensuite, nous avons eu des campagnes web, sur le site Midi Libre et dans la version papier, avec 160 000 présentations. Mais la première campagne n'a pas été très efficace, donc le responsable a changé. On a également fait de la publicité sur les réseaux sociaux, Instagram a très bien répondu, et Snapchat a été le top, en ciblant des jeunes dont les intérêts étaient le cinéma et les jeux vidéo : 920 retours pour 82 000 présentations, c'est excellent. TikTok a été vecteur d'informations auprès de jeunes entre 12 ans et 25 ans, on voulait simplement les informer qu'un projet allait arriver dans les années à venir.

Enfin, nous avons proposé au maître d'ouvrage de recevoir en direct des appels, par visioconférence, et lui-même a eu, de manière tout à fait libre, des contacts avec des élus, des associations, des particuliers, avec qui il a eu des interviews.

Tout cela représente donc les moyens matériels et factuels pour que ce projet soit connu, première étape. L'étape suivante, dans les registres numériques, les personnes ont donné leur avis, leur motivation, pour changer ceci ou cela. Et ces avis seront analysés dans notre bilan, puis ce sera au maître d'ouvrage de dire si ce sont des observations qui m'intéressent, que j'accepte, que je vais discuter ou que je ne peux pas traiter. Mais cela sera un peu plus tard.

M. Yann FERNANDEZ

Donc, si j'ai bien compris, bilan d'étape, que vous venez de faire, puis encore 15 jours pour s'exprimer, envoyer ses commentaires, ensuite vous travaillez, et vous rendez votre avis avant le 15 décembre. Où pourra-t-on lire cet avis, sur le site que vous avez mentionné ?

M. François TUTIAU

Oui, le bilan sera sur le site, mais auparavant nous devons communiquer notre bilan à la CNDP, le présenter au Bureau de la CNDP, et il sera publié sans doute plutôt ensuite dans la première quinzaine de janvier, puisqu'il y aura la validation préalable de la CNDP avant publication.

M. Yann FERNANDEZ

Si nous avons des questions tout à l'heure, nous vous ferons remonter. En attendant merci à vous !
(Applaudissements)

On va terminer avec le porteur du projet, M. Bruno GRANJA, que je vous demande d'applaudir.
(Applaudissements.)

Bruno GRANJA, le maire et le Président de l'agglomération vous a déroulé le tapis rouge, c'est à vous de transformer l'essai, si j'ose dire ! Comment avez-vous vécu ces deux mois de réunions, d'ateliers, de concertations ? Vous aussi, parfois, vous étiez contraint de vous taire, et parfois il y avait des choses que vous saviez, d'autres que vous ne saviez pas encore...

M. Bruno GRANJA

Pour moi ce fut une période intense, pour un maître d'ouvrage privé, la concertation ce n'est pas forcément quelque chose d'évident. Mais c'était une période intéressante, qui a permis de prendre un peu de recul sur notre projet, d'entendre, d'écouter, et l'ensemble de ces éléments sera utilisé pour définir le projet final.

M. Yann FERNANDEZ

Ce que j'ai entendu régulièrement comme critique, c'était « *le projet est vide, il n'y a rien, on ne peut pas se prononcer* ». Vous allez expliquer pourquoi sur les photos du projet, on avait un foncier, mais pas encore de bâtiments... ?

M. Bruno GRANJA

Non, pas encore, parce que c'est quelque chose qui arrivera après la concertation. La concertation étant une étape vraiment préalable à la définition d'un projet. Maintenant, on a les éléments, on a pris en compte les éléments de la concertation, et on va s'appliquer à trouver des réponses et des solutions aux divers éléments qui ont été soulevés.

M. Yann FERNANDEZ

Pas mal de choses sont revenues parmi les grands axes de cette concertation : pas beaucoup d'éléments, différences entre la concertation (très en amont du projet) et l'enquête publique (laquelle arrive beaucoup plus tard dans la vie d'un projet), des questions qui reviennent et que je vais encore vous poser, des points sur lesquels vous ne voulez pas bouger, d'autres sur lesquels vous allez avancer... Racontez-nous un peu ce que vous avez retenu de tous ces échanges.

M. Bruno GRANJA

Trois grands axes se dessinent aujourd'hui : les problématiques environnementales, les problématiques socio-économiques, et enfin le cadre de vie des riverains, comment on intègre le projet au territoire. Pour l'ensemble de ces éléments, nous allons évidemment analyser les contributions, les résultats des ateliers, qui ont quand même été sources de beaucoup de discussions et d'échanges, de beaucoup de matières à discuter.

M. Yann FERNANDEZ

Il y a eu beaucoup de critiques, mais aussi beaucoup de contributions. Je me souviens de personnes qui venaient pour dire « *OK, ça j'en veux pas, mais je ne suis pas contre le projet, simplement, faites-le comme ça* ». Ce genre de remarques vous a aidé ?

M. Bruno GRANJA

Ah oui, tout à fait, ce sont des choses à prendre en compte, notamment pour bâtir un projet qui soit intégré au mieux au territoire.

M. Yann FERNANDEZ

L'environnement est l'un des points qui est revenu très rapidement, c'était le sujet du premier atelier d'ailleurs, un point très important au vu des prises de solution, avec des gens très fermes sur leurs positions.

M. Bruno GRANJA

Oui, et il n'était pas possible de répondre à toutes les questions, parce qu'un certain nombre de campagnes, d'analyses et d'expertises sont encore en cours. Sur le site internet, nous avons dévoilé le calendrier des futures campagnes d'expertise sur site, nous avons dévoilé le pré-diagnostic qui avait été fait sur le terrain. Évidemment nous allons travailler pour faire évoluer tout ça et apporter des solutions adéquates aux problématiques qui pourraient être soulevées.

M. Yann FERNANDEZ

D'accord, donc il y a déjà des réponses sur le site internet, et d'autres sont à venir. Est-ce que vous pouvez nous donner un échéancier ?

M. Bruno GRANJA

Aujourd'hui, le calendrier va s'échelonner sur l'année à venir au niveau environnemental. Et nous proposons de revenir régulièrement vers le public afin d'organiser d'autres ateliers et événements, afin d'échanger sur les différents points et voir comment on peut arriver à bâtir tout cela.

M. Yann FERNANDEZ

Donc dans le courant de l'année 2021 et une communication...

M. Bruno GRANJA

Oui une communication sera maintenue, avec le site internet, avec la presse, avec l'utilisation des réseaux sociaux. Évidemment, des rencontres avec les associations, avec les différentes personnes impliquées, et aussi l'organisation de rencontres ou d'ateliers sur des thématiques précises, comme on l'a fait dans les deux mois qui viennent de s'écouler.

M. Yann FERNANDEZ

Oui parce que là, il y a de vraies attentes, vous l'avez bien senti ?

M. Bruno GRANJA

Tout à fait ! On a bien entendu !

M. Yann FERNANDEZ

Le deuxième axe, c'est donc le rapport à l'emploi et à l'économie,...

M. Bruno GRANJA

... qui est quelque chose de très important là aussi, surtout dans le contexte actuel. Là aussi, on essaiera d'apporter un certain nombre de réponses, de rassurer sur le fait que les entreprises du Grand Biterrois seront « prioritaires » pour travailler sur ce site, à la fois sur les aspects construction et sur les aspects exploitation, avec la mise en place de filières courtes par exemple. Il y aura tout un travail à faire pour déterminer quel est l'état de la ressource, est-elle suffisante aujourd'hui pour la filière courte ? Si elle ne l'est pas, quelles peuvent être les solutions ? Donc, une réflexion à avoir avec la collectivité, dans son sens non politique, pour essayer de mettre en place ces dispositifs.

M. Yann FERNANDEZ

Sur ce terrain, je suis venu vous chercher plusieurs fois, vous parlez d'entreprises, M. le Maire en a parlé également... Des majors, des grands noms, vous pouvez en dévoiler certains déjà ?

M. Bruno GRANJA

Non, pas encore, on est en discussion et en signature contractuelle, c'est quelque chose qui viendra dans les semaines à venir.

M. Yann FERNANDEZ

Et qu'est-ce qui vous fait dire que c'est sûr qu'elles viendront, ces majors ? Elles ont signé, c'est OK ?

M. Bruno GRANJA

Certains contrats sont signés, oui.

M. Yann FERNANDEZ

Par contre, par contrat, on vous interdit de dire le nom ?

M. Bruno GRANJA

On m'interdit de dire le nom.

M. Yann FERNANDEZ

Jusqu'à quand ?

M. Bruno GRANJA

Dans les semaines à venir, ça va se décanter au début de l'année... il était important, pour ces majors-là, de voir la fin de la concertation, étape importante, ensuite on va pouvoir rentrer sur des éléments beaucoup plus concrets du projet.

M. Yann FERNANDEZ

Qui a vu ces noms à part vous ? Par exemple est-ce que M. le Maire les a vus ?

M. Bruno GRANJA

Ah ah ! Je n'ai pas l'habitude de parler à la place des gens, si des personnes veulent le dire, elles le diront.

M. Yann FERNANDEZ

Je me mets à la place des gens dans la salle pour vous poser des questions. Ce que vous dites, c'est engageant quand même, donc si vous êtes le seul à le dire... Si d'autres le disent aussi, c'est quand même plus rassurant.

M. Bruno GRANJA

Plusieurs personnes ont vu aussi, voilà.

M. Yann FERNANDEZ

Vous avez intégré le circuit court ? J'ai entendu beaucoup de gens se focaliser sur ce point, parce que c'est important pour le Biterrois, qu'il y ait du travail, que les gens qui habitent dans le coin puissent profiter de ce projet.

M. Bruno GRANJA

Parfaitement, c'est quelque chose qui fait partie de notre raisonnement, que nous intégrons sur l'ensemble des processus, que ce soit dans la conception, dans la construction et dans l'exploitation. Là aussi, on mettra en place, au fur et à mesure de l'avancement du projet, de son développement, des réunions spécifiques, sur telle ou telle thématique, pour voir comment ces entreprises peuvent intégrer le projet.

M. Yann FERNANDEZ

Et là aussi, j'ai vu que certains venaient dans les ateliers pour vous proposer des choses, pour vous donner des idées. Est-ce qu'on peut encore le faire ?

M. Bruno GRANJA

Oui on peut encore le faire, le site est ouvert, toutes les bonnes idées sont bonnes à prendre. On se connecte sur le site, on peut faire un dépôt, et ça arrive directement sur ma boîte, sur mon ordinateur.

M. Yann FERNANDEZ

Une bonne idée, on ne se la fera pas piquer ?

M. Bruno GRANJA

Normalement non !

M. Yann FERNANDEZ

Troisième point, le voisinage : là aussi j'ai en tête certaines personnes qui me parlaient du Bas et du Haut... avec les voisins qui parlent de circulations pendant les travaux et après, qui ont peur de l'anarchie, et qui ont proposé des choses.

M. Bruno GRANJA

On va évidemment en tenir compte, nous allons proposer plusieurs réunions avec l'association qui s'est constituée, afin de pouvoir travailler sur l'ensemble des problématiques, par exemple sur les accès, l'accès se fait évidemment par la sortie n°36, tel que cela est prévu par le Conseil départemental.

M. Yann FERNANDEZ

On avait listé tous les types de pollutions : lumineuse, sonore, olfactive... qui pourraient nuire à la qualité de vie que l'on a dans cette région.

M. Bruno GRANJA

Donc on essaiera d'apporter des réponses appropriées, et de voir comment on peut optimiser tout cela, sur la composition du site. Cela étant, il est évident qu'on va répondre aux problématiques qui nous concernent, mais il est évident qu'on ne pourra pas répondre à celles des autres, de ce qu'il y a autour.

M. Yann FERNANDEZ

Parfait, j'allais y venir, vous me tendez la perche : je vous ai entendu dire souvent cela, que tel sujet, ce n'était pas votre projet. Néanmoins, je me mets encore une fois à la place de ces personnes inquiètes, ce sont quand même des projets mitoyens qui vont engager des ressources en commun dans la zone. Comment vous faites pour calculer ces besoins d'énergie, de ressources, et les rejets de tout cela ?

M. Bruno GRANJA

Aujourd'hui, ce sont les éléments qui vont être pris en compte, nos bureaux d'étude vont prendre en compte les éléments relatifs à notre projet, et des projets connus, présents ou à venir. L'immobilier fait partie du projet, certes, mais il faut se projeter sur les 20 années à venir (que sera le projet d'ici 20 ans, comment sera-t-il encore intégré au territoire ?). Ce qui m'intéresse, c'est certes ce qui se passe maintenant, mais aussi ce que sera le site dans quelques années.

M. Yann FERNANDEZ

Comment les avez-vous retrouvés, dans les ateliers et les réunions, toutes ces personnes qui sont venues, pas forcément toujours des Biterrois d'ailleurs ? Ils sont venus pour s'exprimer et vous donner leur point de vue, parfois un peu « cash »...

M. Bruno GRANJA

Cela fait partie de l'échange et du but de la concertation. Après, ce qui était intéressant à voir, c'était que, par exemple, les ateliers étaient pratiquement tous complets. Donc on sent qu'il y a une demande, des questions, et dans la post-concertation, on va s'attacher à répondre à tout cela, on va garder le lien.

M. Yann FERNANDEZ

Si j'ai bien compris, vous croyez que c'est bien parti parce que vous avez acheté une maison dans le coin ?

M. Bruno GRANJA

Pas encore, on est encore sous compromis !

M. Yann FERNANDEZ

Puisqu'on parle de la post-concertation, que va-t-il se passer maintenant pour vous et eux ? Comment ils peuvent vous joindre et partager avec vous, si on veut continuer, si on veut vous dire des choses, parce que rien n'est gravé dans le marbre ?

M. Bruno GRANJA

Non, on va continuer. Il y a deux étapes : les garants vont rendre leur bilan, auquel je répondrai dans les semaines qui suivront, et ensuite on va continuer, nous, à rentrer dans le projet, par les dispositifs, les réseaux sociaux, le site internet, les gens qui ont mon contact... On sera toujours disponible et on va continuer à organiser ces échanges, à faire des points d'avancement, répondre aux questions qui se posent, voilà.

M. Yann FERNANDEZ

OK, on devait sortir de cette salle pour terminer à peu près dans ces eaux-là, donc on est un peu juste pour poser des questions ce soir. Ce que je vous propose, c'est évidemment de le faire par le biais du site internet. Je remercie M. le Maire, je remercie les garants, je remercie Bruno GRANJA...

(Interventions hors micro dans la salle...)

Monsieur, si vous me posez une question, je veux bien vous répondre, mais il faut me laisser vous répondre !

(Interventions hors micro dans la salle...)

Bon, permettez-moi de vous répondre... vous avez dit des choses, c'est dommage de ne pas me l'avoir demandé au départ, je vous aurai laissé prendre la parole. Attendez, je termine... non je termine... la maîtrise et le rythme de la soirée, vous l'avez si vous êtes sympa, sinon vous ne l'avez pas... Le *forcing* ça ne fonctionne pas... Attendez, ça ne sert à rien de venir en groupe pour parler, sinon on va arrêter là et voilà tout.

On va arrêter là, parce qu'il faut qu'on sorte de la salle à l'heure. Je suis désolé, mais c'est comme ça.